

<p>COMMUNE de SEYSSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSSES</p>	<p><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSSES</b></p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 24 Procurations : 4 Absents : 1 Votants : 28</p>	<p>L'an deux mille quatorze, le dix-sept avril à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.  Date de la convocation : 10 avril 2014</p>
<p><b>PRESENTS</b> : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Philippe STREMLER, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Thierry LAZZAROTTO, Philippe RIBET, Nicole CHAUVET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Bruno BENOIST, Magali GRANDSIMON, Frédérique LAURENS, Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL, Jennifer DURAND, Jean-Pierre ZANATTA.  <b>PROCURATIONS</b> : Corine CORDELIER à Carine PAILLAS, Laurent VALLET à Alain PACE, Jean-Pierre COSSAT à Jean-Pierre ZANATTA, Joëlle PEYRONNE à Jennifer DURAND.  <b>ABSENTE</b> : Eva FLORES  <b>Secrétaire de séance</b> : Dominique ALM</p>	
<p><b>N° 4215</b>  <b>OBJET :</b>  <b>Election des délégués du Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement</b></p>	<p>Tous les délégués doivent être désignés par les Conseils municipaux respectifs des communes associées selon la procédure prévue par l'article L. 5211-7 du Code général des collectivités territoriales, c'est-à-dire au scrutin secret et à la majorité absolue aux deux premiers tours, à la majorité au troisième tour, le plus âgé étant alors déclaré élu en cas d'égalité des suffrages. La majorité absolue requise aux deux premiers tours est celle des suffrages exprimés.  Les statuts du Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement prévoient que la commune de Seysses doit désigner 1 délégué titulaire et 1 suppléant pour siéger au Conseil Syndical.  <u>Candidats</u> Patrick MORDELET et Jean-Pierre COSSAT. <u>Suppléant</u> : Nicole CHAUVET  Monsieur le Maire prend acte des candidatures et fait procéder au vote.  Le Conseil municipal, procède au vote au scrutin secret et à la majorité absolue.  - Patrick MORDELET a obtenu 22 voix - Jean-Pierre COSSAT a obtenu 6 voix - Nicole CHAUVET a obtenu 22 voix  Patrick MORDELET a été désigné délégué titulaire au Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement.  Nicole CHAUVET a été désignée déléguée suppléante au Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement.  Ils ont déclaré accepter ce mandat.</p>
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : <b>22 AVR. 2014</b>  Affiché le : <b>24 AVR. 2014</b></p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 22 avril 2014</p> <p style="text-align: right;">Le Maire, <b>Alain PACE</b></p> 

